



Syndicat mixte pour la sauvegarde et la valorisation de la forteresse de Crozant (Siren : 200019792)

FICHE SIGNALÉTIQUE BANATIC

Données générales

Nature juridique	Syndicat mixte ouvert
Syndicat à la carte	non
Commune siège	Crozant
Arrondissement	Guéret
Département	Creuse
Interdépartemental	non

Date de création

Date de création	06/04/2009
Date d'effet	06/04/2009

Organe délibérant

Mode de répartition des sièges	Même nombre de sièges
Nom du président	M. Laurent DAULNY

Coordonnées du siège

Complément d'adresse du siège	mairie
Numéro et libellé dans la voie	30 rue Armand Guillaumin
Distribution spéciale	
Code postal - Ville	23160 CROZANT
Téléphone	
Fax	
Courriel	
Site internet	

Profil financier

Mode de financement	Contributions budgétaires des membres
Bonification de la DGF	non
Dotation de solidarité communautaire (DSC)	non
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)	non
Autre taxe	non
Redevance d'enlèvement des ordures ménagères (REOM)	non
Autre redevance	non

Population

Population totale regroupée	7 367
Densité moyenne	21,58

Périmètres

Nombre total de membres : 3

- Dont 1 commune membre :

Dept	Commune (N° SIREN)	Population
23	Crozant (212307003)	472

- Dont 1 groupement membre :

Dept	Groupement (N° SIREN)	Nature juridique
23	Monts et Vallées Ouest Creuse (200067510)	CC

- Dont 1 organisme public :

Organismes adhérant au groupement
DEPARTEMENT DE LA CREUSE (222309627)

Compétences

Nombre total de compétences exercées : 1

Compétences exercées par le groupement
Développement touristique - Promotion du tourisme dont la création d'offices de tourisme - sauvegarde des ruines de la citadelle de Crozant - recherches archéologiques sur le site de la citadelle - maîtrise d'ouvrage de l'ensemble des travaux, études et recherches réalisés sur le site - exploitation du site notamment dans le but de sa valorisation économique et touristique* - publication d'ouvrages de présentation ou de vulgarisation historique et scientifique sur la citadelle - mener toutes actions tendant à protéger, sauvegarder, exploiter et valoriser le site de la citadelle de Crozant et conduire toutes initiatives prises dans l'intérêt du site, à l'exclusion de la promotion touristique qui reste de la compétence de la C.C. du Pays Dunois. Par substitution

Adhésion à des groupements

Pas d'adhésion à un groupement

Sources : DGCL, BANATIC / Insee, RP (population totale légale en vigueur en 2018 - millésimée 2015)